

Filles et garçons ont-ils.elles droit à un enseignement égalitaire ?

Sens public aborde sa quinzième année d'existence depuis ses trois implantations en France, au Québec (la revue est à l'origine du laboratoire *Écritures numériques*¹ de l'Université de Montréal) et au Brésil. L'association est membre d'Ent'revues (qui organise le Salon de la Revue²) et du consortium européen Eurozine (eurozine.com).

Notre premier dossier, *La Différence des Sexes*, venait d'une Université d'été de l'Association Jan Hus où s'étaient notamment exprimés Geneviève Fraisse, Jean-Pierre Vernant, Madeleine Valette-Fondo³. Les questions de parité sont passées depuis des principes aux actes. Les indicateurs et les comparaisons internationales se multiplient. Le plafond de verre vacille, mais cela n'exclut aucun retour du refoulé et des vieux stéréotypes. « *J'avais à affronter quelqu'un qui était en fait un candidat de la télé-réalité, auteur de commentaires sexistes et qui dénigrait des femmes* », dit Hillary Clinton, constatant que les médias ont cautionné ce style agressif.

Présentant les personnalités de femmes de la période révolutionnaire, Michèle Narvaez⁴ évoque Constance de Salm. Celle-ci s'en prend aux représentations dominantes, cautionnées par Rousseau ou les Encyclopédistes⁵, qui excluent les femmes du monde social au motif de leur faiblesse et émotivité

supposées. Astrid de Larminat écrivait d'elle : « *En 1797, elle se fendit même d'une Épître aux femmes où elle exhorte ses semblables à sortir de l'enfance. Première femme à être admise en 1795 au Lycée des Arts, institution qui avait peu ou prou remplacé les académies supprimées au début de la Révolution, elle bénéficiait alors d'un réseau d'appuis suffisant pour se permettre ce genre de déclarations, réclamant, notamment, que les jeunes filles soient instruites comme les garçons* »⁶

Sans égalité dans l'éducation, quelle émancipation ? A propos d'un ouvrage alors pionnier sur l'égalité des sexes à l'école, Florence Rochefort écrivait: « *Geneviève Fraisse laisse la parole à deux jeunes filles pour témoigner de « comment le pouvoir vient aux garçons », et plusieurs articles analysent les effets de la division sexuelle des savoirs sur les élèves eux-mêmes. (Françoise Vouillot, Marie Duru-Bellat, Nicole Mosconi). Claude Zaidman constate la reproduction des modèles traditionnels de comportement féminin et masculin à l'école primaire, mais aussi leur utilisation par les enseignants « pour faciliter la conduite de la classe ». « La mixité scolaire, conclut-elle, peut constituer un lieu d'apprentissage du respect d'autrui mais à condition de renoncer au leurre de la neutralité éducative pour une prise en compte des différences sociales entre les sexes* ». Christine Keitel, mathématicienne, confirme que « *l'éducation mixte formaliste, telle qu'elle est actuellement pratiquée* » contribue à la « *sous-participation des femmes dans les mathématiques et les professions scientifiques* »⁷.

Le rapport du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE F/H) reste critique : « *Inconsciemment les enseignant.e.s jugent filles et garçons selon un "double standard". Cela est vrai pour les performances mais aussi pour les comportements des élèves : l'indiscipline des garçons est tolérée, vue comme un comportement fâcheux mais inévitable, alors qu'elle est stigmatisée et rejetée parfois violemment chez les filles dont on attend la*

docilité. Le double standard joue aussi sur l'appréciation des capacités des élèves » [...] Le HCE voudrait « faire de l'égalité filles-garçons une connaissance requise pour l'obtention des diplômes d'enseignant.e.s, de personnels d'inspection, de direction, des conseiller.e.s d'orientation psychologues et des conseiller.e.s principaux.ales d'éducation en intégrant le sujet dans les concours »⁸.

Certes, les ressources se multiplient, comme le site CANOPE⁹. La mise en place d'un master interdisciplinaire sur les questions de genre est un autre exemple. Nahema Hanafi indique : *« Nous ouvrirons deux parcours de master 2. Le premier, « corps et biopolitique », sera centré autour du corps, des sexualités, des violences ou encore de la santé. Il est destiné à des personnes qui veulent devenir expertes de ces questions, enseigner, faire de la recherche. Le second parcours, plus professionnalisant, sera centré sur les discriminations. Il s'adresse à ceux qui veulent devenir chargés de mission égalité dans des entreprises, responsables du recrutement, qui veulent travailler dans des associations... Il y a une vraie demande de formation continue sur ces questions. »¹⁰*

Mais les choses ont-elles vraiment changé ? Marie Duru-Bellat indique le contraire dans son ouvrage tout juste paru, *La tyrannie du genre*¹¹ : *« Un déguisement de princesse et un aspirateur pour les filles, un château fort et une voiture radiocommandée pour les garçons... On pourrait penser qu'un choix de jouets aussi stéréotypé appartiendrait au passé. Il n'en est rien. Une sexualisation de plus en plus marquée s'observe dans l'éducation comme dans tous les domaines de la vie sociale. Ces traitements différenciés ne sont pas systématiquement perçus comme des inégalités. Ils sont justifiés par des croyances en des distinctions essentielles, d'ordre "naturel", entre femmes et hommes. Un ensemble de discours psychologisants, de normes et de symboles en découle, qui a des conséquences multiformes sur les rôles assignés à chacun*

et chacune. »

Comment corriger ces outrances **sans reconduire** l'essentialisation des rôles assignés à chacun.e ? Les avis divergent. La critique des rapports de domination s'est appuyée sur la notion de genre. Mais passer de la conscience de ces représentations à l'idée que toute prise de position renvoie à des discours genrés, cela ne présente-t-il pas aussi le risque de réduire les individus, quel que soit leur sexe, à des rôles au lieu de promouvoir l'émancipation personnelle de chacun.e ?

En d'autres termes, pourquoi et comment l'éducation (qui ne se résume pas à la scolarisation ou à la diplomation) reste-t-elle qualitativement différente pour les jeunes, fille ou garçon, alors même que le principe de l'égalité des chances devrait conduire à une éducation indépendante du genre ? Les textes pourront, au-delà d'analyses empiriques spécifiques, aborder également les débats, loin d'être consensuels, qui s'opposent sur ce que serait une société où femmes et hommes seraient véritablement égaux .

Au nom du comité scientifique international (en cours de constitution), Michèle Narvaez-Goldstein et Gérard Wormser attendent vos manifestations d'intérêt et propositions (deux pages maxi) concernant l'égalité filles-garçons dans l'éducation avant le 15 décembre 2017.

Les articles seront attendus pour le 15 mai 2018 et seront évalués avant parution. Une seconde vague de publications aura lieu pour les projets reçus jusqu'en mars 2018, et dont les textes complets seront remis d'ici à la mi-juillet 2018.

Les articles paraîtront dans leur langue originale.

Les propositions non rédigées en français doivent être accompagnés d'une

traduction française ou anglaise.

Voir les règles de publication ici : www.sens-public.org/article477.html .

Contact : Michèle Narvaez-Goldstein : michele-narvaez@wanadoo.fr ;

Gérard Wormser : gwormser@sens-public.org